



DOSSIER DE PRESSE

Loire : Une expérimentation inédite pour améliorer l'accès aux soins et soulager les services d'urgence

Afin de lutter contre la désertification médicale et les tensions croissantes pesant sur les services d'urgence, une initiative innovante est actuellement expérimentée dans le département de la Loire.

Depuis septembre 2024, les sapeurs-pompiers ont la possibilité, sous certaines conditions, de déposer les victimes non urgentes directement dans une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) ou un centre de soins non programmés (CSNP) à proximité.

Ce dispositif, mis en œuvre en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, le SDIS de la Loire, le SAMU, les ambulanciers, les ordres professionnels et les médecins de terrain, a pour objectif de réduire les délais de transport et de désengorger les services d'urgences hospitalières, dont plusieurs sont aujourd'hui partiellement ou totalement fermés.

Un enjeu opérationnel majeur pour les secours

Face à la fermeture ponctuelle ou définitive de services d'accueil des urgences dans plusieurs centres hospitaliers de la Loire et des départements voisins, les temps d'intervention des secours augmentent sensiblement. Cette situation compromet la capacité des sapeurs-pompiers à répondre efficacement aux besoins en temps réel, notamment dans les secteurs ruraux.

Permettre, après évaluation médicale, la prise en charge de certaines victimes par un médecin de proximité en MSP ou en CSNP constitue une alternative concrète. Cette démarche contribue à maintenir une couverture de soins efficace tout en optimisant la disponibilité des équipes de secours.

Une expérimentation déjà déployée dans plusieurs communes

Après un lancement pilote à Usson-en-Forez en septembre 2024, l'expérimentation s'est étendue à plusieurs autres maisons de santé et centres de soins de la Loire : Charlieu, Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Germain-Laval, Panissières, Maclas, Saint-Pierre-de-Bœuf, Chavanay et Feurs.

Une collaboration territoriale exemplaire

Ce projet repose sur une coordination étroite entre tous les acteurs de la chaîne de soins et de secours. L'objectif commun est clair : garantir un accès rapide à une prise en charge médicale pertinente, tout en adaptant les réponses aux réalités du terrain.

Le SDIS de la Loire, le CHU de Saint-Étienne et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent le suivi de cette expérimentation, avec la perspective d'une extension progressive à d'autres secteurs du territoire.

CONTACT PRESSE

SDIS de la Loire
Cendie VERDEAU
Responsable communication
Tél.: 04 77 91 08 04 - 06 07 30 49 78
c.verdeau@sdis42.fr